

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 3 FEVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le trois février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures trente sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 11
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, SUCHET David.

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DELRIEU Agnès procuration à CHARBONNIER Nadine, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délib n°1

**OBJET : SIEG OPTIMISATION DES SYSTEMES DE GESTION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Un devis a été obtenu auprès du syndicat d'électricité pour le remplacement des horloges existantes afin d'accélérer la démarche sur les systèmes de gestion du fonctionnement de l'éclairage public (soit pouvoir procéder aux commandes à distance).

Les villages concernés sont : Montignat – La barrique – Les Berthons – Les Chaumes – Les Moignons – Les Quatonnets – Les Tabourets – Chez Fayard – Le Bourg – Grand Champ – Camping – La Crèche – Favodon – La Cassière – Crozet

Le coût du remplacement est de 9 900 euros HT. Une prise en charge de 90 % est accordée par l'Etat via le dispositif France Relance.

Le Maire propose de valider le remplacement du matériel pour un montant total de 990 euros pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE le remplacement des horloges citée ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à signer tout document ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPAL DE SERVANT

Envoyé en préfecture le 08/02/2023
Reçu en préfecture le 08/02/2023
Publié le
ID : 063-216304196-20230203-DELCM2023_2FEV-DE

SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures trente sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 11
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, SUCHET David.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DELRIEU Agnès procuration à CHARBONNIER Nadine, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David.

ABSENTE : CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délib n°2

OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS BATIMENT LA POSTE

Suite à la fermeture définitive du Proxi le 31/10/2022 qui a surpris l'ensemble des administrés, la municipalité a initié en décembre une étude de requalification du bâtiment communal abritant l'ancienne poste en local commercial. Le cabinet d'architecture a fait parvenir une étude d'avant-projet pour accueillir un commerce et un logement. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT		%
Etude	17 000.00 €	Conseil régional 2023	100 000.00 €	16%
Travaux	420 000.00 €	DETR 2023	186 210.00 €	30%
		Bonus énergie DETR (15 % des travaux de performance énergétique)	18 000.00 €	3%
Aléas	37 500.00 €	Fond vert	142 350.00 €	23%
MOE	46 200.00 €	FIC	50 000.00 €	8%
Equipement	100 000.00 €	Autofinancement mini 20 %	124 140.00 €	20%
TOTAL	620 700.00 €	TOTAL	620 700.00 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ADOPTE l'opération de requalification du bâtiment,
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2023,
- AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil régional au titre de la subvention « Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures trente sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 11
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, SUCHET David.

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DELRIEU Agnès procuration à CHARBONNIER Nadine, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délib n°3

OBJET : PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil pour payer deux factures en investissement avant le vote du budget 2023 :

- Facture N°02798952 de l'entreprise KOESIO pour l'achat d'un nouveau photocopieur pour un montant de 6 720 euros TTC
- Facture N° 2212CS3451 de Centre France Publicité pour la diffusion de l'appel d'offres du marché du foirail et de la cour d'école d'un montant de 499.08 euros TTC


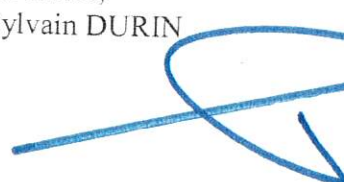
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DONNE SON ACCORD pour le paiement de ces factures d'investissement avant le vote du budget 2023.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à dix-neuf heures trente sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
 PRÉSENTS : 11
 VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, NIGON Florent, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, MILLER Nathalie, BOREL Jérôme, SUCHET David.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DELRIEU Agnès procuration à CHARBONNIER Nadine, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : Florent NIGON

Délib n°4

OBJET : TARIF LOCATION PLAN D'EAU CE ROCKWOOL ISOLATION

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de location formulée par le Comité d'Entreprise de l'usine ROCKWOOL pour l'organisation d'un enduro de pêche au plan d'eau de Servant du 7 au 10 septembre 2023.

Il est proposé, pour cette location, un montant de huit cent euros (800 €).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE cette demande de location,
- VALIDE le montant de location.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

